

Communiqué de presse du 21 août 2024

La forêt contribue largement à la biodiversité

La forêt suisse fournit de nombreux services à la société et à la nature. Elle fournit notamment du bois, fonctionne comme puit de carbone et purifie l'air. La forêt constitue aussi un habitat important pour de nombreuses espèces animales et végétales. Environ 60 % des animaux, plantes, champignons et bactéries présents en Suisse dépendent de la forêt et y sont aussi présents.

Les propriétaires forestiers sont conscients de leur responsabilité et en font déjà beaucoup pour la biodiversité. Dans son rapport *Politique forestière 2020*, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) indique que la qualité écologique de nos forêts s'est améliorée au cours des dernières années et qu'elle a atteint un niveau très élevé en comparaison avec d'autres écosystèmes. La sylviculture proche de la nature en Suisse fait figure d'exemple dans le monde entier. Les organisations de protection de la nature sont aussi de cet avis. Par exemple, la régénération de la forêt se fait en grande partie naturellement. Le bois mort est laissé exprès à terre afin d'offrir de précieux habitats aux animaux. En outre, nos forêts servent de zones de loisirs, protègent des dangers naturels et sont utilisées pour la production de bois.

Oui à la biodiversité - Non à l'initiative sur la biodiversité

Le 22 septembre 2024, le peuple suisse votera sur l'initiative «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage» (initiative sur la biodiversité). La forêt est aussi fortement concernée par cette initiative. L'initiative n'apporte aucune plus-value aux propriétaires forestiers. La gestion forestière proche de la nature et les mesures d'encouragement existantes permettent déjà aujourd'hui de mettre en œuvre des mesures ciblées pour la biodiversité.

ForêtSuisse rejette l'initiative sur la biodiversité. Mais il ne faut pas y voir un refus de la biodiversité en forêt: l'initiative va au-delà de l'objectif. Si elle devait être appliquée, d'autres directives compliqueraient l'entretien de la forêt et donc son adaptation au changement climatique. Des restrictions supplémentaires pour les propriétaires forestiers, comme le demande l'initiative sur la biodiversité, ne sont pas seulement inutiles, mais nuisibles à la gestion forestière.

L'exploitation serait limitée au détriment de la biodiversité

En raison des différences climatiques et géologiques, nos forêts sont déjà très diversifiées. Là, il n'est recouru ni aux fertilisants ni aux produits phytosanitaires. La gestion durable prescrite par la loi sur les forêts confie à ces dernières un rôle important dans la préservation de la biodiversité. Environ 60 % des animaux, plantes, champignons et bactéries présents en Suisse dépendent de la forêt. La forêt leur offre cet habitat aujourd'hui déjà.

Le texte de l'initiative biodiversité prévoit de ménager la nature également en dehors des objets protégés. La question de savoir ce que signifie cette disposition pour la forêt reste ouverte et crée donc des incertitudes. Les propriétaires forestiers peuvent s'attendre à des restrictions supplémentaires. En effet, les initiants cherchent clairement à augmenter l'objectif actuel de la politique forestière, à savoir déclasser 10 % des forêts en réserves forestières. Ils oublient cependant que, aujourd'hui déjà, environ 20 % des surfaces forestières sont des réserves, parce qu'elles ne sont plus exploitées, qu'elles sont mal desservies ou que leur exploitation n'est pas rentable. Or, une forêt entretenue et exploitée est essentielle pour la biodiversité.



Grâce à une gestion ciblée, les entreprises forestières peuvent créer des habitats pour les espèces animales et végétales et limiter les dégâts causés par les attaques de bostryches, par exemple. L'initiative sur la biodiversité limiterait fortement tout cela.

L'initiative sur la biodiversité va trop loin dans ses exigences. Si elle est acceptée, elle entraînera des prescriptions supplémentaires au détriment des propriétaires forestiers. Ces dernières compromettront l'exploitation et l'entretien de la forêt et aussi son adaptation au changement climatique. Pour toutes ces raisons, ForêtSuisse rejette clairement l'initiative sur la biodiversité.

Contact:

Benno Schmid responsable Communication et Politique, ForêtSuisse +41 79 447 30 41 benno.schmid@waldschweiz.ch

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association faîtière des propriétaires forestiers. Conjointement avec ses 25 associations cantonales, elle représente les intérêts des quelque 250'000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays.

ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitantes et exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et à même de préserver la vitalité et la diversité des forêts.

Pour en savoir plus: www.foretsuisse.ch